

<b>Titre</b>	<b>Points vélo, pour développer la mobilité douce</b>
<b>Localisation</b>	Belgique, Bruxelles, Région Wallonne et Région Flamande : focus ici sur le cas bruxellois et wallon
<b>Contexte local</b>	Les points vélo ont été conçus pour répondre à deux besoins que de nombreuses grandes villes rencontrent : décongestionner les grands axes et mieux relier les transports en commun entre eux, en l'occurrence les trains.
<b>Secteur</b>	Mobilité intermodale : promotion de l'usage du vélo en complémentarité avec les transports en commun
<b>Année de lancement/de fin</b>	2007 (premier Point Vélo installé à Bruxelles, 2010 pour la Wallonie) - ...
<b>Origine du projet</b>	Le projet des Points Vélos est né de plusieurs intérêts qui se sont croisés : l'entreprise ferroviaire belge (SNCB) qui cherchait un prestataire pour gérer ses parkings vélos, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale qui souhaitaient soutenir l'emploi et l'économie sociale, et l'association bruxelloise sans but lucratif « Cyclo » et wallonne « Pro Vélo » qui œuvrent à la promotion de l'utilisation du vélo (perçu comme un moyen de transport respectueux de l'environnement mais également comme une niche économique pourvoyeuse d'emplois).
<b>Description</b>	Les « points vélo » offrent des services relatifs au vélo à proximité directe des gares : parking, petites réparations (les plus grosses réparations étant redirigées vers des marchands de vélo classiques), marquage, ... L'objectif est de stimuler le transport modal, à savoir l'usage du vélo combiné au train, au tram ou au bus sur le même trajet. Ainsi, plusieurs Points Vélo ont vu le jour ces dernières années dans ou aux alentours des gares des grandes villes belges. « <i>C'est la combinaison d'entrepreneuriat social, avec une attention particulière portée à la mobilité, et d'un paquet minimum de services qualitatifs qui définit le concept "point vélo".</i> » <sup>18</sup>
<b>Chiffres clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 points vélo en Wallonie (gares de Namur, Mons, Liège et Ottignies), 4 à Bruxelles</li> <li>• 2500 réparations par an en Gare de Bruxelles-Central</li> <li>• En septembre 2012, 38 personnes travaillaient à l'association Cyclo pour Bruxelles, dont 16 en insertion</li> <li>• 19.000 visites en 2012 aux quatre points vélo wallons</li> </ul>
<b>Résultats</b>	Slogan : « <i>Les points vélo, un tandem social et mobile : plus d'emplois pour les groupes défavorisés et un meilleur service pour les cyclistes</i> » <sup>19</sup> . En plus de créer des emplois en insertion, les points vélo permettent de répondre aux besoins des cyclistes prenant le train et/ou ayant des petites réparations à effectuer rapidement. Ils participent également à la promotion de l'usage du vélo et des transports en commun dans les grandes villes.
<b>Articulation ESS et DD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel de la SNCB à des associations d'économie sociale pour la gestion de ses points vélo (gérés par les associations Cyclo et Pro Vélo qui travaillent à la promotion de la mobilité par le vélo et pour l'insertion socioprofessionnelle à Bruxelles et en Wallonie) ; dans ce projet, « <i>les entreprises d'économie sociale sont le partenaire idéal : possédant d'une riche expérience, aussi bien dans le domaine du vélo que dans le domaine de l'emploi, ils forment le maillon idéal entre l'emploi social et la nécessité sociale croissante de stations-service pour cyclistes dans les grands nœuds de mobilité.</i> »<sup>20</sup></li> <li>• Mobilité durable</li> </ul>
<b>Nature du partenariat</b>	Partenariat innovant réunissant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Régions (politiques de mobilité mais également d'emploi ou d'économie sociale)</li> </ul>

<sup>18</sup> FIETSPUNTEN, « C'est quoi, les points vélo ? », <http://www.fietspunten.be/>

<sup>19</sup> *Idem.*

<sup>20</sup> *Idem.*

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat fédéral</li> <li>• La Société de transport ferroviaire SNCB</li> <li>• Des associations sans but lucratif actives dans le milieu du vélo</li> </ul> <p>Exemple du montage financier des 4 Points Vélo en Wallonie en 2012, représentant un budget total de 985.500 euros :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention de la Région Wallonne « Mobilité » : 34%</li> <li>• Subvention de l'Etat fédéral belge « emploi Rosetta<sup>21</sup> économie sociale » : 21%</li> <li>• Part Pro Vélo (vente de service) : 15%</li> <li>• Subvention de la Région Wallonne « emploi Rosetta » : 14%</li> <li>• SNCB-Holding (contrat de service gestion Point Vélo) : 8%</li> <li>• Villes : 3%</li> <li>• Autres subventions emploi : 3%</li> <li>• Province du Brabant Wallon : 2%</li> </ul>
<p><b>Sources et informations complémentaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CYCLO, « Points Vélo », <a href="http://www.recyclo.org/fr/fietspunten">http://www.recyclo.org/fr/fietspunten</a></li> <li>• FIETSPUNTEN, <a href="http://www.fietspunten.be/">http://www.fietspunten.be/</a></li> <li>• PRO VELO, <a href="http://www.provelo.org/fr">http://www.provelo.org/fr</a></li> <li>• PRO VELO, <i>Rapport d'exécution de la convention cadre en Wallonie – Année 2012.</i></li> <li>• SAW-B, « Les Points Vélo », <a href="http://www.saw-b.be/cms/points_velos.php">http://www.saw-b.be/cms/points_velos.php</a></li> </ul> <p><u>Contact :</u>  Bertrand Willems  Directeur Wallonie Pro Vélo  <a href="mailto:b.willems@provelo.org">b.willems@provelo.org</a>  +32 (0)477 95 20 31</p>

<sup>21</sup> Programme d'aide à l'emploi pour les jeunes de moins de 26 ans. <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=674>